

DATE DE PUBLICATION : 28 mai 2013

Le directeur général des Activités fiduciaires et de Place

Délégation de signature

Vu la délégation de signature consentie par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Gilles VAYSSET le 1^{er} mai 2013,

DÉCIDE,

Délégation permanente est donnée à M^{me} Anne-Marie BRESSY, chef de Cabinet et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Dominique BOISSONADE, adjoint au chef de Cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 30 000 euros (HT), relatif à l'exercice des activités du cabinet de la direction générale des activités fiduciaires et de Place

Cette délégation permanente recouvre également la signature des autorisations de conduite des chariots automoteurs et les habilitations électriques, dossiers dont le Cabinet assure le suivi administratif.

Fait à Paris, le 1^{er} mai 2013

Gilles VAYSSET